

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
CANTON DE DIEPPE 1



COMMUNE
DE
TOURVILLE-SUR-ARQUES

INFORMATION AUX ADMINISTRÉS

OUVERTURE AU PUBLIC DU 3 JUILLET 2017
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

Nous informons les administrés que la Mairie sera ouverte au public :

Lundi 15 H à 18 H

Mardi 15 H à 18 H

Mercredi Fermée

Jeudi 15 H à 18 H

Vendredi Fermée

La Mairie